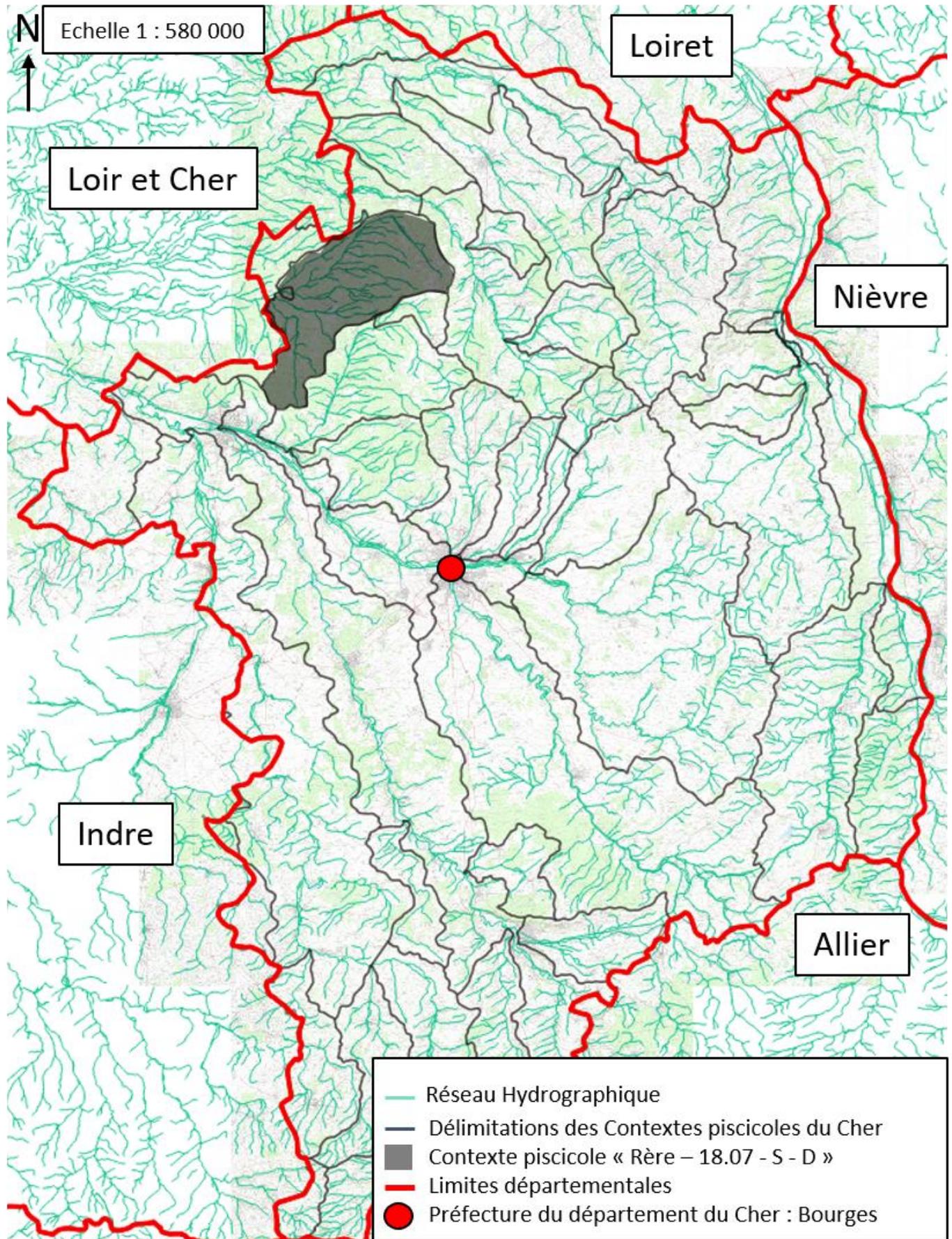


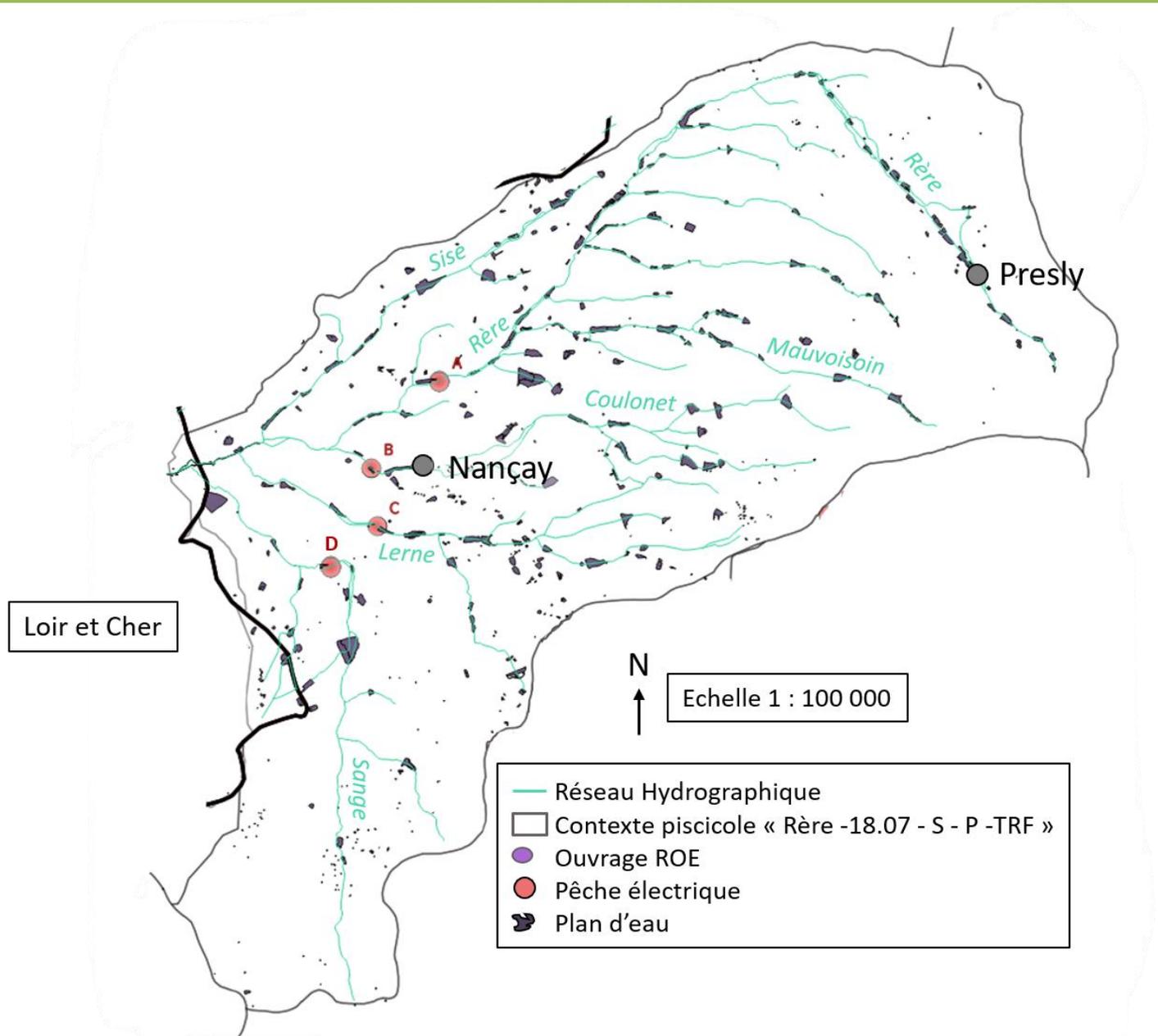


I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

## II – Description générale



\*Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher ([http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT\\_18](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18)) (Source : DDT 18). (Source : BD Carthage, BD SURFACE\_EAU, BD ROE\_Métropole\_20140527)

## SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

La Rère s'écoule dans la région naturelle de la Sologne, dans un environnement essentiellement forestier au relief peu marqué (*Source : Chambre d'agriculture du Cher*). Situé au nord du département, ce contexte représente la partie amont du cours d'eau qui prend sa source dans le département du Cher, au niveau de la commune de Presly. La Rère est un affluent en rive gauche de la Grande Sauldre avec laquelle elle conflue dans le département du Loir-et-Cher.

La Rère et ses affluents sont classés en deuxième catégorie piscicole.

La Rère sur son secteur amont, ainsi que plusieurs de ses affluents, souffre d'un déficit sévère de débit en étiage, pouvant aller jusqu'à des ruptures d'écoulement, voire des assècs.

La présence de nombreux plans d'eau alimentés par les cours d'eau peut probablement expliquer en grande partie cette situation (il est possible que certains plans d'eau soient alimentés par des forages en période d'étiage). On peut également envisager un lien avec un prélèvement d'eau pour l'alimentation d'eau potable.

Le bassin de la Sange (affluent de la Rère) est placé en ZRE (Zone de Répartition des Eaux) « nappe du Cénomaniens » pour les masses d'eau souterraines. Les ZRE sont définies en application de l'article R211-71 du code de l'environnement, comme des "zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins" (*Source : eaufrance.fr*). Deux prélèvements agricoles en eaux souterraines ont été déclarés dans la nappe du Cénomaniens « Val du Cher ».

Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilité aux nitrates depuis 2017 (*Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*).

La dégradation de la qualité de l'eau est probablement à mettre en lien avec la présence de nombreux étangs.

En ce qui concerne les rejets domestiques, on peut noter que la commune de Presly (200 habitants) n'est pas équipée d'un système d'assainissement collectif.

Concernant la continuité écologique, la plupart des plans d'eau situés par barrage sur l'axe principal possèdent des dérivations, mais "de nombreux plans d'eau par barrage sont répertoriés sur le contexte, comportant des seuils avec des hauteurs compromettant significativement la migration des poissons" (*Source : SMABS*). La base de données du ROE métropole du 27/05/2014 n'indique la présence d'aucun obstacle dans ce contexte piscicole (secteur peut-être peu ou pas prospecté ?).

Concernant la qualité des habitats aquatiques, "un colmatage naturel (dû à la géologie argilo-sableuse du bassin versant) existe sur ce contexte, mais l'envasement et l'ensablement du lit mineur (et surtout des zones de radier) est essentiellement provoqué par la présence d'étangs en tête de bassin" (*Source : SMABS*).

D'un point de vue hydromorpho-métrique, un linéaire important de cours d'eau correspond aujourd'hui à des dérivations de plans d'eau : faible alternance de radiers et de mouilles, tracé rectiligne, plats courants aux conditions d'habitat sévères (ces secteurs sont néanmoins peu colmatés, du fait d'une pente artificiellement plus importante).

La truite fario semble quasiment absente de ce contexte, et les secteurs potentiels favorables à sa reproduction sont peu nombreux. Aucun nid n'y a été observé à ce jour, mais les difficultés d'accès aux cours d'eau limitent beaucoup les possibilités de prospection (peu d'accès / beaucoup de propriétés privés). De plus, le régime thermique des cours d'eau de l'ensemble de ce contexte ne satisfait pas correctement les besoins particuliers de la truite fario (surement à mettre en lien avec les débits estivaux très réduits, parfois nuls), espèce particulièrement sensible au régime thermique (préférendum thermique : 4°C à 19°C). Selon le SMABS, "La prolifération des plans d'eau et les faibles débits (la plupart des affluents de la Rère sont à régime intermittents) entraînent une augmentation de la température moyenne de l'eau qui

n'est pas favorable à la population de truites, mais au profit d'espèces indésirables. La compétition interspécifique notamment avec le Chevesne, moins exigeant, se fait alors ressentir au détriment de la truite fario présente sur ce contexte en faible densité ".

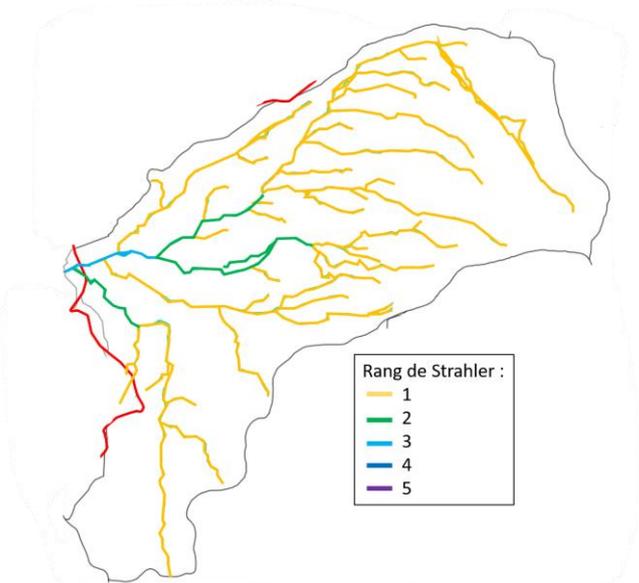
On y retrouve aussi des populations d'écrevisses américaines (Source : AFB, SMPSS & FD18, 2011).

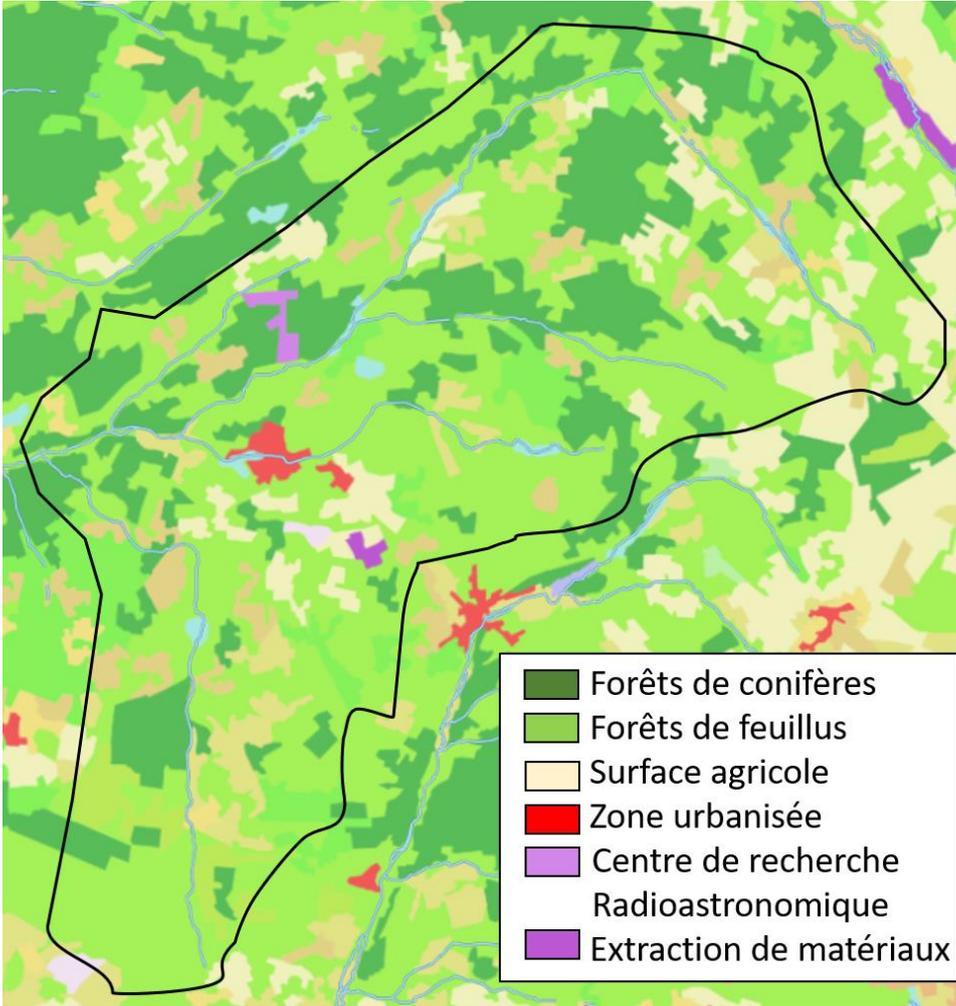
N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

### III – Données générales

<b>Limites contexte (Bassin Versant associé)</b>	<b>Amont</b>	Source de la Rère « Sommerère » (Coordonnées XY : 652923, 6696648 Lambert 93)  (Source : BD TOPO Scan25)
	<b>Aval</b>	Confluence avec la Sange « Moulin de la Sangette » (Coordonnées XY : 633448, 6694475 Lambert 93)  (Source : BD TOPO Scan25)
<b>Affluents</b>	<b>Amont en aval</b>	Le ru de l'étang du Raide (Rive Gauche ; 4 km)  Le ru de la « Moussé » (Rive Gauche ; 2 km)  Le Mauvoisin (Rive Gauche ; 10,2 km) et ses affluents le ru de « Fonsbelle » (Rive Droite ; 1,5 km) et le ru de l'étang du Grand Boutrou (Rive Gauche ; 1,2 km)  Le ru de la Folie (Rive Droite ; 0,3 km)  Le Coulonnet (Rive Gauche ; 12,5 km) et son affluent le ru des « Terres des Contents » (Rive Droite ; 5 km)  La Sise (Rive Droite ; 10,3 km)  La Lerne (Rive Gauche ; 12,5 km) et ses affluents le ru de la « Grande Noue » (Rive Gauche ; 4,4 km) et le ru des « Trépassés » (Rive Droite ; 2,8 km)  La Sange (Rive Gauche ; 15,6 km) et ses affluents le rue des « Terres des Noues Garnier » (Rive Gauche ; 2 km) et le ru des « Pacages de l'étang » (Rive Droite ; 4 km)  Nombreux affluents intermittents (avec la présence d'étangs sur leur linéaire)  (Source : BD Carthage)
	<b>Affluents d'autres contextes adjacents</b>	/
	<b>Longueur en eau</b>	<b>Linéaire du</b>

		<b>cours principal</b>	(Source : BD Carthage)	
		<b>Linéaire total</b>	La Rère et affluents : 177,6 km (Source : BD Carthage)	
<b>Plans d'eau</b>		Présence : 599 plans d'eau (478,57 ha) - 11 plans d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte : 2,24 %  (Source : BD TOPO SURFACE_EAU)		
<b>Surface contexte / bassin versant</b>		Surface du contexte : 213 km <sup>2</sup> Surface totale du bassin versant « Rère » : 231 km <sup>2</sup> Le contexte représente 92,2 % du BV  (Source : BD QGIS FDAAPPMA18)		
<b>Débit (cours principal)</b>		La Rère à Theillay (Loir-et-Cher) (Source : Banque HYDRO 2017) ND		
<b>Pente moyenne</b>	<b>Naturelle</b>	<b>Altitude amont</b>	214 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)	
		<b>Altitude aval</b>	114 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)	
		3,3 ‰		
	<b>Réelle, après impact ouvrages</b>	<b>Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)</b>	0 La base de données ROE est incomplète. D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source : BD ROE_Metropole_20140527)	
		<b>Hauteur cumulée référencée</b>	Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la pression de prospection.	
			NC (ROE incomplet)	
<b>Taux d'étagement (et autres)</b>	NC (ROE incomplet)			

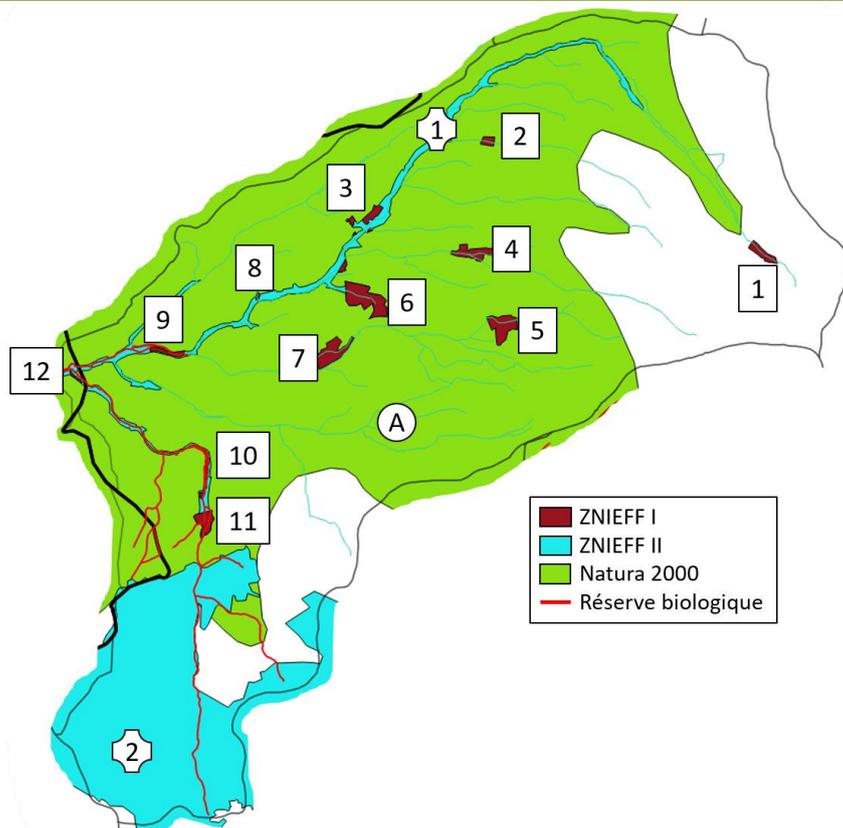
<p><b>Rang de Strahler</b></p>	 <p>(Source : BD SYRAH)</p>
<p><b>Géologie</b></p>	<p>Couche du Quaternaire, de Miocène supérieur sur la majorité du contexte (Sable de Sologne). Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents). « Sologne ». (Source : BRGM)</p>
<p><b>Assainissement</b></p>	<p><b>Système d'assainissement Collectif</b></p> <p>Nançay : STEP/STEU 2000 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Boues activées 1976. Rejet de STEP/STEU dans le Coulonnet (affluent de la Rère).</p> <p>(Source : SDAGE Loire-Bretagne) (Source : <a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr">assainissement.developpement-durable.gouv.fr</a>).</p> <p><b>Système d'assainissement non-collectif</b></p> <p>Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » : <a href="https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&amp;dcou=">https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&amp;dcou=</a> (Source : DGCL). Annexe Document Global de Présentation : Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 (Source : Conseil Départemental du Cher)</p>

<p><b>Occupation du sol</b></p>	 <p>La majorité du contexte de la Rère est situé en zone forestière (Source : BD Corine Land Cover). A proximité de Nançay se trouve une carrière d'extraction de matériaux.</p>	
<p><b>Industrie</b></p>	<p>/</p>	
<p><b>Statut foncier</b></p>	<p>Non domanial (privé)</p>	
<p><b>Mesures réglementaires de protection</b></p>	<p><b>L.214-17 Liste 1</b></p>	<p>La Sange et la partie aval de la Rère. 7096 « La Rère de la confluence avec le Coulonet jusqu'à la confluence avec la Sauldre » 7099 à 7103, 7098, 11126 et 11127 « La Sange et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Rère » (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
	<p><b>L.214-17 Liste 2</b></p>	<p>/</p>
	<p><b>Décret Frayères</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 Frayères poissons « La Rère de sa source « la Sommerère » jusqu'à la limite départementale »</li> <li>- Liste 1 Frayères poissons « Le Mauvoisin de sa source « le Tombeau aux biches » jusqu'à la confluence avec la Rère »</li> <li>- Liste 1 Frayères poissons « Le Coulonet de sa source « le</li> </ul>

Crot jaune » jusqu'à la confluence avec la Rère »

- Liste 1 Frayères poissons « La Lerne de sa source « les Précureries » jusqu'à la confluence avec la Rère »
- Liste 1 Frayères poissons « La sange de sa source « le Village Brulé » jusqu'à la confluence avec la Rère »

(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)



### Autres...

- Natura 2000 :
  - A) « Sologne »
- ZNIEFF I :
  - 1) « Landes humides de Taillefer »
  - 2) « Prairies humides des Billonnets »
  - 3) « Landes des Augères »
  - 4) « Landes humides de l'étang de la Noue »
  - 5) « Etang du Boulat »
  - 6) « Landes humides du Grand Etang »
  - 7) « Prairies humides des Aujonnières »
  - 8) « Bas-marais acide des Craies »
  - 9) « Prairies humides et boulaie tourbeuse de la locature de Voisine »
  - 10) « Prairies humides du Gué Robin »
  - 11) « Etang de Fontenay »
  - 12) « Marais du Moulin de Sangette »
- ZNIEFF II :
  - 1) « Haute Vallée de la Rère et affluents »
  - 2) « Forêts domaniales de Vierzon-Vouzerson ».
- Réservoir Biologique N°277 : La Rère depuis Nançay jusqu'à sa confluence avec la Sauldre.
- Réservoir Biologique N°730 : La Sange de sa source jusqu'à sa confluence avec la Rère.

	<p>- Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire).</p> <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
<b>SDAGE / SAGE</b>	SDAGE Loire-Bretagne / SAGE Sauldre
<b>Structure Locale de Gestion</b>	/
<b>Enjeux PLAGEPOMI</b>	/
<b>Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)</b>	CTMA « Les Sauldres du Cher »

#### IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR1553	La Rère et ses affluents depuis la source jusqu'à Nançay Sauldre	2 <sup>ème</sup> catégorie piscicole Contexte Salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2021	Bon Etat / 2021	Bon Etat / ND	Moyen (2016) Station 04068918 Rère à Nançay	ND
FRGR1552	Le Coulonet et ses affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Rère	2 <sup>ème</sup> catégorie piscicole Contexte Salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2027	Bon Etat / 2027	Bon Etat / ND	Moyen (2012) Station 04068923 Coulonet à Nançay	ND
FRGR2177	La Lerne et ses affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Rère	2 <sup>ème</sup> catégorie piscicole Contexte Salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2027	Bon Etat / 2027	Bon Etat / ND	Moyen (2016) Station 04464007 Lerne à Nançay	ND

FRGR2196	La Sise et ses affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Rère	2 <sup>ème</sup> catégorie piscicole Contexte Salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2027	Bon Etat / 2027	Bon Etat / ND	ND	ND
FRGR2174	La Sange et ses affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Rère	2 <sup>ème</sup> catégorie piscicole Contexte Salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2021	Bon Etat / 2021	Bon Etat / ND	ND	ND

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

## V – Peuplement

<b>Domaine</b>	Salmonicole
<b>Espèce(s) repère(s)</b>	Truite fario (TRF)
<b>Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)</b>	Truite fario (TRF), Brochet (BRO), Black Bass (BBG), Lamproie de Planer (LPP), Chabot (CHA), Bouvière (BOU).
<b>Etat fonctionnel</b>	Dégradé
<b>Zonation piscicole</b>	Zone Salmonicole
<b>Biocénotypes</b>	Zone intermédiaire Truites et Ombres B6-7 (Source : Pêche FDAAMMPA18) B6-7 historique (SRAE Région Centre 1979-1980)
<b>Peuplement actuel</b>	CHA, <b>LPP</b> , LOF, <b>CHE</b> , <b>GOU</b> , SPI, BOU, BRO, GAR, <b>PES</b> , ROT, OCL
<b>Peuplement potentiel</b>	CHA, TRF, <b>LPP</b> , VAI, <b>LOF</b> , <b>EPI</b> , <b>CHE</b> , <b>GOU</b> , <b>BAF</b> , LOT, <b>SPI</b> , <b>VAN</b> , <b>BOU</b> , BRO, PER, GAR, TAN, ABL, ANG, APP
<b>Présence de poissons migrateurs</b>	Anguille (ANG)
<b>Présence d'espèces invasives</b>	Poisson-Chat (PCH), Perche Soleil (PES), Black Bass (BBG), écrevisses américaines (OCL) (Source : Pêches FD18)

## Inventaires piscicoles récents (2009 à 2018)

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
<b>A</b> Pont de la D29 (Nançay) / La Rère (FRGR1553)	2008	IPR = 10,04 « Bon Etat » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	CHA, TRF, LOF, CHE, GOU, SPI, PES, ROT, PCH, ANG, OCL	Pêche complète
	2013	IPR = 13,40 « Bon Etat » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	CHA, <b>LPP</b> , LOF, CHE, GOU, SPI, BRO, PER, GAR, ABL, BRE, <b>PES</b> , ROT, PCH, ANG	Pêche complète
	2014	IPR = 12,50 « Bon Etat » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	CHA, <b>LPP</b> , <b>CHE</b> , GOU, SPI, BRO, BRE, <b>PES</b> , ROT, BBG, ANG	Pêche complète
	2015	IPR = 14,77 « Bon Etat » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	<b>LPP</b> , <b>CHE</b> , GOU, <b>SPI</b> , BRO, GAR, PCH, ANG	Pêche complète
	2016	IPR = 14,47 « Bon Etat » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	CHA, <b>LPP</b> , LOF, <b>CHE</b> , <b>GOU</b> , SPI, BOU, BRO, GAR, <b>PES</b> , ROT, OCL	Pêche complète
<b>B</b> Aval STEP/STEU (Nançay) / Le Coulonet (FRGR1552)	2010	IPR = 18,71 « Etat Médiocre » (Source : Aquabio BE)	ND	Pêche complète
<b>C</b> « Beau Soleil » (Nançay) / La Lerne (FRGR2177)	2013	IPR = 20,32 « Etat Médiocre » (Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)	ND	Pêche complète
<b>D</b> « Le petit Sange » (Nançay) / La Sange (FRGR2174)	2018	IPR = 28,60 « Etat Mauvais » (Source : FDAAPPMA18)	CHA, LOF, <b>PES</b> , <b>PCH</b>	Pêche complète

Le cortège piscicole des stations étudiées sur le bassin de la Rère montrent un glissement de classe biotypologique. Cependant, les perturbations du peuplement piscicoles sont plus marquées sur les affluents de la Rère. En effet, l'impact des plans d'eau, l'altération de la qualité de l'eau et du milieu induisent une forte perturbation du peuplement piscicole. La modification des caractères morphodynamiques de la rivière suite à des travaux d'aménagement, dont les nombreuses dérivations de plans d'eau, montre un développement des espèces plus tolérantes aux altérations physiques.

Ainsi, on note la présence d'une faible densité des espèces accompagnatrices de la truite ainsi que de cette dernière sur ce contexte.

On remarque par contre la présence récurrente d'espèces issues de plans d'eau (gardon, brèmes, poisson chat, rotangle, tanche, perche soleil), témoins de l'impact des nombreux plans d'eau présents dans ce bassin versant.

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

## Autres paramètres

Classe de qualité	
	Très bonne
	Bonne
	Moyenne
	Mauvaise
	Très mauvaise

Stations / Cours d'eau	Paramètres (SEQ-Eau v2)	Dates						
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
(Nançay) / La Rère (FRGR1553)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide							
	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN		14	19	15	16	18	15
	IBMR	10	12,4	11,4	12,9	8,6	11,4	
	IBD	17,6	17,9	18,7	18,3	14,9	18,2	17
Aval STEP/STEU (Nançay) / Le Coulonnet (FRGR1552)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide							

	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN					16	11	10
	IBMR							
	IBD					13,4	11,5	11,9

(Nançay) / La Sise (FRGR2196)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide	Bon						
	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN						15	
	IBMR							
	IBD						18,3	

(Nançay) / La Lerne (FRGR2177)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide	Bon						

MES / Turbidité							
Bilan O2							
Nutriments							
Acidification							
Température							
IBGN					11		
IBMR							
IBD					14,3		

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

# Thermie

Tmj min : Température moyenne journalière minimale

Tmj max : Température moyenne journalière maximale

ATmj : Amplitude thermique des moyennes journalières

Tmp : Température moyenne de la période

Tm30j max : Température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds

Nbj Tmj 4-19 : Nombre total de jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

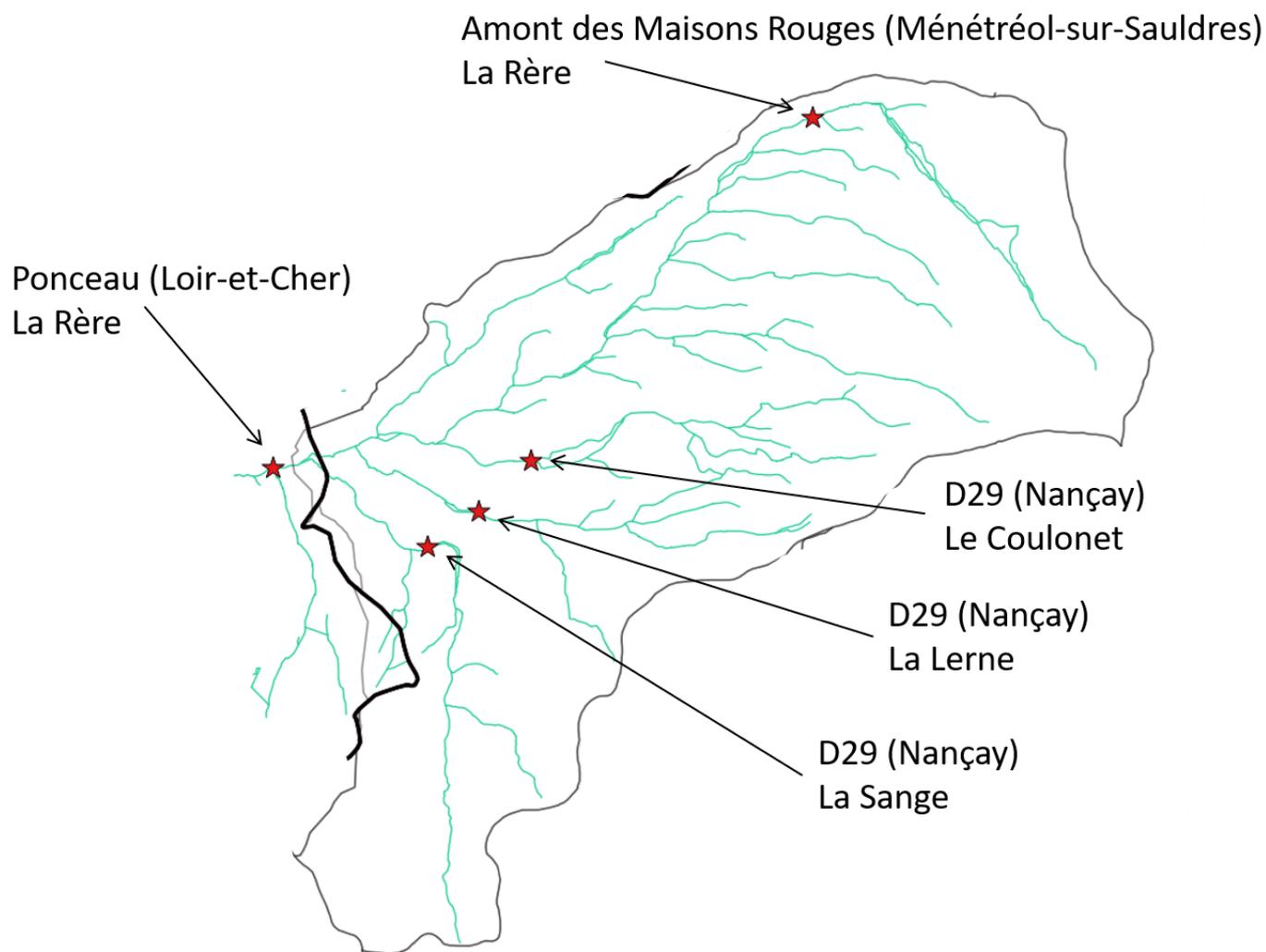
%j Tmj 4-19 : Pourcentage des jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

%j Tmj <4 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est inférieure à 4°C

%j Tmj >19 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est supérieure à 19°C

Rappel :

- Préférendum thermique de la truite fario : 4°C à 19°C
- Limite de tolérance : 0°C à 4°C
- Limite de tolérance supérieure : 19°C à 25°C
- Limite létale inférieure :  $\leq 0^\circ\text{C}$
- Limite létale supérieure :  $\geq 25^\circ\text{C}$
- Préférendum PEL (phase de vie embryo-larvaire) : 1°C à 15°C
- Développement potentiel MRP (maladie rénale proliférative) : 15 jours successifs à plus de 15°C



Stations / Cours d'eau	Variable thermique	Dates							
		2017 - 2018	2017 - 2016	2016 - 2015	2015 - 2014	2014 - 2013	2013 - 2012	2012 - 2011	2011 - 2010
Amont « les Maisons Rouges » et aval D79 (Ménétréol-sur-Sauldre) / Rère (FRGR1553)  <u>Attention :</u> données du 15/05/17 au 01/10/17 (140 jours seulement)	Tmj min		11,20						
	Tmj max		22,80						
	Tmp		17,79						
	Tm30j max		20,06						
	%j Tmj 4-19		66						
	%j Tmj <4		0						
	%j Tmj >19		34						
« Le ponceau » (Loire-et-Cher) / Rère (FRGR1553)  <u>Attention :</u> données du 12/05/17 au 01/10/17 (143 jours seulement)	Tmj min		11,20						
	Tmj max		23,40						
	Tmp		17,77						
	Tm30j max		19,74						
	%j Tmj 4-19		64						
	%j Tmj <4		0						
	%j Tmj >19		36						
« Au niveau de la D29 » (Nançay) / Sange (FRGR2174)  <u>Attention :</u> données du 11/04/18 au 28/08/18 (140 jours seulement)	Tmj min	10,60							
	Tmj max	22,50							
	Tmp	17,41							
	Tm30j max	20,68							
	%j Tmj 4-19	69							
	%j Tmj <4	0							
	%j Tmj >19	32							

<p>« Au niveau du pont de la D29 » (Nançay) / Coulonet (FRGR1552)</p> <p><u>Attention</u> : données du 11/04/18 au 28/08/18 (140 jours seulement)</p>	Tmj min	10,70							
	Tmj max	20,60							
	Tmp	16,96							
	Tm30j max	19,04							
	%j Tmj 4-19	78							
	%j Tmj <4	0							
	%j Tmj >19	22							
<p>« Beau Soleil » (Nançay) / Lerne (FRGR2177)</p> <p><u>Attention</u> : données du 11/04/18 au 31/07/18 (112 jours seulement). Assec à partir du 01/08/18.</p>	Tmj min	11,50							
	Tmj max	24,50							
	Tmp	19,75							
	Tm30j max	22,23							
	%j Tmj 4-19	30							
	%j Tmj <4	0							
	%j Tmj >19	70							

D'après les données thermiques acquises sur le contexte, on peut voir qu'hormis pour l'enregistreur situé le plus en aval dans la Rère, la température de l'eau en période estivale est régulièrement au-dessus de 19°C, et atteint des températures maximales néfastes pour la survie de la truite fario. Le régime thermique des cours d'eau de ce contexte ne satisfait pas actuellement les exigences de la truite fario.

(Source : Données FDAAPPMA18)

## VI – Gestion et halieutisme

<b>Classement piscicole</b>	2 <sup>ème</sup> catégorie piscicole		
<b>Police de l'eau et police de la pêche</b>	DDT 18, AFB Région Centre		
<b>Gestionnaires</b>	<b>AAPPMA</b>	/	/
	<b>Sociétés de pêche non agréées</b>	/	
<b>Parcours de pêche</b>	/		
<b>Réserves de pêche</b>	/		
<b>Type de gestion appliquée les 5 dernières années</b>	- ND (Riverains)		
<b>Déversements éventuels</b>	/		

## VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL	ÉVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
<b>Facteur principal</b>	Présence de plans d'eau sur cours (Plusieurs avec dérivation sur l'axe principal en amont de Nançay)	Impact négatif sur la migration des espèces piscicoles et le transfert des sédiments (obstacle à la continuité écologique), sauf s'il existe une dérivation fonctionnelle du cours d'eau (absence de seuil « naturel » dans la dérivation)	Impact fort	Impact fort
		Non-respect des débits réservés. Perte de débit dans le cours principal		
		Accentuation sévère d'étiage estival / ruptures d'écoulement / assecs		
		Réchauffement des eaux dans les cours d'eau (restitution d'eaux réchauffées / réduction importante du débit en étiage)		
		Perte de linéaire salmonicole à l'endroit du plan d'eau		
Mauvaise gestion des vidanges	Impact modéré	Impact modéré		
Colmatage du substrat en aval (apport MES)				
Perturbation de la qualité physico-chimique				
Apparition d'espèces limnophiles et de nuisibles				

	Dérivations/ Prélèvements d'eau pour alimentation d'étang, eau potable, irrigation agricole	Perte de débit dans le cours principal. Accentuation sévère d'étiage estival / ruptures d'écoulement / assecs / réchauffement des eaux	Impact fort	Impact fort
<b>Facteur annexe</b>	Morphologie du cours d'eau dégradée (essentiellement au niveau de dérivations de plans d'eau dérivation de plans d'eau)	Homogénéité des habitats et des écoulements	Impact modéré (impact fort lorsque la succession des dérivations sur des linéaires sont importants)	Impact modéré (impact fort lorsque la succession des dérivations sur des linéaires sont importants)
<b>Rappel bilan fonctionnalité du contexte</b>			<b>Dégradé</b>	

## VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	<p style="text-align: center;"><b>Gestion des plans d'eau</b></p> <p><b>Gestion quantitative de la ressource en eau</b></p> <p>7A « Anticiper les effets du changement climatique par la gestion équilibrée et économe de la ressource en eau »</p> <p>7B « Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage »</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR2174 FRGR1553 FRGR1552 FRGR2177 FRGR2196</p>	<p style="text-align: center;"><b>Gestion des débits</b></p> <p>Augmenter les débits alloués au cours d'eau principal.</p> <p>Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p> <p style="text-align: center;"><b>Gestion des vidanges</b></p> <p>Limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p> <p>Limiter le réchauffement des eaux en aval pendant la période estivale</p> <p>Limiter l'apport d'espèces limnophiles et nuisibles dans les cours d'eau</p>		<p>Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p> <p>Améliorer la mosaïque habitationnelle en étiage</p> <p>Limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p> <p>Proscrire la création de nouveaux plans d'eau par barrage</p>	<p>MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »</p>

	<p><b>Restauration de la continuité écologique (induite par les plans d'eau sur cours)</b></p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau »</p> <p>1D « Assurer la continuité longitudinale »</p> <p>9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration »</p> <p>9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »</p>	<p>MIA0301 « Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique »</p>	<p>Tout le contexte (plans d'eau sur cours)</p>	<p>FRGR2174 FRGR1553 FRGR1552 FRGR2177 FRGR2196</p>	<p><b>Effacement, déconnexion des plans d'eau sur cours</b></p> <p>Rétablissement de la migration des espèces piscicoles (TRF, ANG), décloisonnement des populations piscicoles, accessibilité aux zones refuges et de reproduction, afin de permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions</p> <p> limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p>	<p>Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement de l'ouvrage, gestion adaptée ou création de systèmes de franchissement piscicole</p> <p>Transport sédimentaire naturel facilité</p> <p>Suppression de « l'effet plan d'eau » (et de son cortège d'espèces limnophiles) / restauration de l'habitat piscicole lotique</p> <p>Amélioration de la qualité physico-chimique du cours d'eau</p>	<p>MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »</p>
<p>2</p>	<p><b>Restauration du lit mineur</b></p>	<p>MIA0202</p>	<p>Essentiellement au</p>	<p>FRGR2174 FRGR1553</p>	<p><b>Restauration morphologique du lit</b></p>	<p>Restaurer la morpho-dynamique naturelle du lit mineur</p> <p>Restaurer une</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration</p>

	<p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »</p>	« Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »	niveau des dérivations d'étangs	FRGR1552 FRGR2177 FRGR2196	<b>mineur</b>  Retrouver un peuplement piscicole salmonicole équilibré	<p>mozaïque habitationnelle hétérogène et adaptée à un peuplement salmonicole</p> <p>Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction...)</p>	hydro-morphologique des cours d'eau »
3	<p><b>Etude et suivis sur le milieu</b></p> <p>1H « Améliorer la connaissance »</p>	<p>Amélioration des connaissances concernant l'impact des prélèvements écoulements superficiels (AEP, irrigation, alimentation plans d'eau)</p> <p>Amélioration des connaissances concernant la reproduction des truites fario</p>	Tout le contexte	FRGR2174 FRGR1553 FRGR1552 FRGR2177 FRGR2196	Rétablissement et maintien d'une population piscicole salmonicole en bon état	Retrouver des milieux aquatiques qui permettent l'établissement et le maintien d'une population piscicole en bon état	MIA01 « Etude globale et schéma directeur »

		Amélioration des connaissances au sujet de la continuité écologique					
--	--	---	--	--	--	--	--

## IX –Gestion piscicole préconisée

### Gestion globale préconisée sur le contexte

#### Gestion d'Usage

- La restauration des fonctionnalités naturelles des populations ne semble pas envisageable à court ou moyen terme sur tout le contexte.
- Opérations de re-empoisonnement autorisées en soutien aux populations piscicoles naturelles.
- Activités de loisir halieutique autorisées.

Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).